

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS - FICHE D'URGENCE Rentrée 2024-2025

Important : Tout changement (situation familiale, adresse, n° de téléphone, santé...) devra être signalé le plus rapidement possible.

ÉLÈVE Nom : Prénom : Sexe : M ☐ F ☐
Classe :
Date de naissance :/...../..... Nationalité :
Lieu de naissance (commune et département) :
Adresse du domicile de l'enfant :
.....
Classe et école de l'année précédente :

FAMILLE DE L'ENFANT / NUMÉROS D'URGENCE

Responsables légaux : Il est important de renseigner les adresses des deux responsables légaux pour la transmission des résultats scolaires et pour l'envoi des documents pour les élections des représentants de parents d'élèves.

	Parent	Parent
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Téléphone domicile		
Portable		
Téléphone travail		
Adresse électronique		
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Mon enfant vient seul(e) à l'école Oui Non
si oui, à quelle fréquence ? tous les jours
 occasionnellement

Mon enfant rentre seul(e) de l'école ? Oui Non
si oui, à quelle fréquence ? tous les jours
 occasionnellement

AUTRES ADULTES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE ET PERSONNES AUTORISÉES A PRENDRE L'ENFANT EN CHARGE

Une fiche plus détaillée sera donnée aux parents des enfants de maternelle.

Nom et Prénom	Qualité : (famille, voisin,) :
Téléphone :	Adresse :
Nom et Prénom	Qualité : (famille, voisin,) :
Téléphone :	Adresse :
Nom et Prénom	Qualité : (famille, voisin,) :
Téléphone :	Adresse :

AUTRES ENFANTS DE LA FAMILLE

Nom					
Prénom					
Année de naissance					
Établissement					
Classe					

DOSSIER SANTE

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par l'école. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Médecin traitant : Ville :

Téléphone :

Important : Si votre enfant souffre d'une maladie chronique (asthme, allergie ou intolérance alimentaire, épilepsie, etc....), vous pouvez demander la rédaction d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par le médecin scolaire, en accord avec le médecin traitant.

Allergies :

Autres problèmes de santé :

Port de lunettes : en permanence en classe seulement

Suivi (sur temps scolaire ou non) par : orthophoniste Oui Non, orthoptiste Oui Non, psychomotricienne

Oui Non, ergothérapeute Oui Non, autre : Oui Non